

Compte rendu de la 6^e réunion du conseil d'établissement Mercredi 8 juin 2022

19 h

Sont présents :

Madame Joëlle Perreault-Chabot	Représentante des parents
Madame Andréanne Pouliot	Représentante des parents
Madame Sophie Beaudry	Représentante des parents
Madame Marlène Barras	Enseignante
Monsieur Anthony Larouche	Enseignant
Madame Nancy Pelletier	Responsable du service de garde
Madame Sonia Simard	Personnel de soutien
Madame Annick Caron	Directrice

Est absente :

M. Julien Royer	Représentant des parents
Madame Ana-Rosa Dallaire Gagnon	Représentante des parents
Madame Justine Tremblay	Personnel professionnel

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Perreault souhaite la bienvenue et ouvre l'assemblée à 19h08. Mme Perreault mentionne qu'étant donné que les directions d'établissement sont en moyens de pression, un seul point fera l'objet de présentation.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

En collaboration avec la présidente, la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour et celui-ci a été préalablement communiqué aux membres.

Mme Sonia Simard propose l'adoption de l'ordre du jour : adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 21/22 -37

3. Adoption du compte rendu de la réunion 4 mai 2022

Mme Andréanne Pouliot propose l'adoption du compte rendu : adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 21/22 - 38

4. Suivi au procès-verbal du 4 mai 2022

Activités parascolaires 22-23

Mme Annick, la directrice a rencontré M. François Lefebvre, coordonnateur aux loisirs Duberger/Les Saules. Il a été question lors de leurs échanges, de la possibilité d'obtenir du financement pour aider au transport des élèves faisant partie des équipes de basketball lors des parties jouées à l'extérieur et de la possibilité de trouver des entraîneurs.

Mme Annick a également discuté avec M. Alexandre, professeur d'éducation physique et M. Sylvain, entraîneur de basketball féminin, afin de vérifier leur intérêt à entraîner une équipe à l'automne 2022.

Mme Joëlle a également fait des démarches auprès du RSEQ. De leur côté, dû à la pénurie de personnel, il leur est impossible de fournir les entraîneurs. Par contre, les parents auront accès à la plateforme « moi je bouge » pour inscrire leur enfant. D'autres suggestions ont été proposées :

- EMBQ s'occupe du mini basket à l'École du Domaine
- Faire une demande aux parents
- Publier une offre d'emploi
- Mme Marlène propose également de faire des démarches avec BY-FAR

Règles de vie

Pour l'an prochain, les manquements majeurs seront retirés de l'agenda. Ce sera plutôt un formulaire en 3 copies qui sera utilisé. Tout le système d'encadrement a été revu. Maintenant, il y a dans les agendas 1 tableau/mois pour l'école et le service de garde.

Activité de fin d'année

Il y a aura une kermesse pour les élèves du préscolaire à la 5^e année. Ce sera l'horaire continu. Donc, les élèves du préscolaire termineront à 13h00 et ceux du primaire à 13h30. Pour nos finissants de 6^e année, l'horaire se déroulera de 11h30 à 16h30. Ces derniers iront sur le Louis-Joliette.

Points de décision et de recommandation

5. Budget 2022-2023

Mme Annick, la directrice présente le budget de 2022-2023. Il est notamment question de l'augmentation du tarif au service de garde. Aussi d'un investissement de 2000\$ pour un cabanon afin de ranger le matériel des récréations. Éventuellement, il va falloir prévoir des sommes (60%) pour la cour d'école afin

de changer le module de jeu. La ville octroie une subvention de 40%. Une campagne de financement devra être envisagée.

Bon coup à Mme Annick pour la bonne description du budget.

M. Anthony Larouche propose l'adoption du budget : adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 21/22 – 39

Points fixes

Adoption de la levée de l'assemblée

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, sur proposition de Mme Nancy Pelletier, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée ordinaire à 19h37.

Résolution 028 – CE 21/22 – 40

Annick Caron
Directrice

Mme Joëlle Perreault-Chabot
Présidente